

COMMISSION GATINEAU, VILLE EN SANTÉ

PROCÈS-VERBAL

Réunion tenue à Gatineau (secteur de Hull), **LE JEUDI 23 NOVEMBRE 2006 À 9 H**
Maison du Citoyen, salle des comités

PRÉSENCES :

- Monsieur Pierre Phillion, président et conseiller municipal du district de St-Raymond Vanier
- Monsieur Luc Montreuil, conseiller municipal du district de Masson-Angers
- Monsieur André Sanche, RAPHO
- Monsieur Guy Nadon, Kinexsport
- Monsieur Martin Joannis, Coopérative de développement économique et communautaire
- Madame Berthe Miron, TARO
- Madame Lucie Lemieux, Direction de santé publique
- Monsieur Yves Lahaie, Cégep de l'Outaouais
- Madame Agathe Lalande, Division qualité de vie et développement communautaire
- Madame Josée Marcil, Commission Gatineau, Ville en santé
- Madame Diane Godmaire, CSSS de Gatineau
- Madame Diane Brière, CSSS Papineau
- Monsieur Mario Harel, Service de police

ABSCENCES MOVITÉES :

- Monsieur Simon Racine, conseiller municipal du district de Limbour
- Madame Norma Kelland, Université du Québec en Outaouais
- Monsieur John Janusz, Service de police de Gatineau
- Madame Lucie Lafleur, Commissions scolaires de Gatineau
- Madame Julie Lafontaine, TROCAO

SECRÉTAIRE : Madame Julie Beauregard

1. MOT DE BIENVENUE DE MONSIEUR PIERRE PHILION

M. Phillion souhaite la bienvenue à tous

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Miron et appuyé par M. Sanche d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts au point Varia :

- a) Congrès
- b) Loi 16 – développement durable
- c) Loi 56- accessibilité universelle
- d) Commission scolaire – interdiction de fumée

3. PAROLE AUX CITOYENNES ET CITOYENS

A) CENTRE DES AÎNÉS DE GATINEAU

Présentation de monsieur Sylvain Germain, directeur général du Centre des aînés de Gatineau pour son projet visant à sortir de l'isolement les aînés vulnérables et à risque d'exclusion.

Le Centre des aînés de Gatineau a reçu une lettre d'appui de la part de la Commission Gatineau, Ville en santé le 10 novembre 2006 de façon à respecter leur délai quant à leur demande de financement faite à Centraide Outaouais. Leur projet basé sur une initiative de la Ville de Montréal, vise à sortir de l'isolement les aînés vulnérables et à risque d'exclusion. Leur étude a conclu qu'il était primordial de recourir aux services d'un travailleur du milieu afin d'intervenir auprès de ces aînés. À cette date, les partenaires du projet sont : le Service de police de la Ville de Gatineau, le CLSC, le Centre d'action bénévole et l'Office municipal de Gatineau. Le Centre des aînés de Gatineau demande à ce qu'un membre de la Commission Gatineau, Ville en santé, participe à leur comité avisier.

Mme Miron invite monsieur Germain, qui siège déjà à la TARO à y présenter son projet puisque la TARO vise à mettre sur pied un projet de guichet unique d'information, ce à quoi monsieur Germain répond qu'une présentation du projet fut faite l'an dernier.

M. Nadon s'informe du type de comité à former, de son implication, son fonctionnement. M. Germain indique que le comité est formé pour superviser le projet et existera tant et aussi longtemps que celui-ci demeure. Le comité se rencontrerait environ aux 6 semaines.

Mme Lalande rappelle aux membres de la commission que dans le plan d'action 2007, une des actions est justement de mettre sur pied un plan d'action en matière d'intervention municipale chez les aînés. Il est donc suggéré de voir à ce que tout soit arrimé.

Il est proposé par monsieur Nadon et appuyé par madame Godmaire que Madame Miron siège à la première rencontre de ce comité tout en leur indiquant les possibilités de contribution de l'Université du Québec en Outaouais par l'entremise de sa Chaire en développement des collectivités.

B) TOIT VERT

Présentation de madame Jocelyne Pruneau et son projet de toit vert sur la maison de quartier Daniel-Johnson

Madame Jocelyne Pruneau, une citoyenne et résidente du quartier Daniel-Johnson, a présenté un projet de mise en place d'un toit vert (jardin communautaire) au nouveau Centre communautaire Daniel-Johnson puisqu'il n'y aurait pas, selon elle, de terrains disponibles pour mettre en place un jardin communautaire. Ce quartier, majoritairement composé de familles immigrantes, québécois de souche et familles recomposées, dont plusieurs vivent sous le seuil de la pauvreté, trouvent difficile leur coexistence. Ce toit vert, qui consiste en un jardin, contribue à l'amélioration de la qualité de l'environnement et du développement durable tout en permettant un partage des connaissances, une meilleure connaissance de l'autre et une création de liens durables entre les résidents. Il offrirait également une certaine sécurité alimentaire et une reconnaissance. Sa demande consiste donc à revoir la structure du toit prévue, puisque le toit doit être plat et propose que le jardin soit fait par bac et culture hydroponique sur celui-ci. Si ce projet va de l'avant, madame Pruneau s'engage à former un comité de citoyens, organismes et ressources du milieu afin de voir à son organisation.

M. Phillion indique que ce projet est normalement très réalisable. Par contre, en ce qui concerne de dossier de construction, les plans sont déjà réalisés et une modification de la structure engendrerait d'autres coûts non prévus. Il indique que le budget 2007 de la commission prévoit des fonds pour la construction de jardins communautaires.

M. Nadon s'informe quant à la possibilité d'utiliser un terrain adjacent de façon à mettre sur pied un jardin communautaire. M. Phillion croit que de l'espace est disponible dans un parc non utilisé près du nouvel emplacement de la Maison Daniel-Johnson.

M. Phillion incite Mme Pruneau à présenter son projet de toits verts au Comité d'habitation de façon à ce que les futures constructions voient à la possibilité d'en inclure un.

Mme Miron suggère de voir avec M. Racine, qui aurait peut-être de l'information au sujet des toits verts, puisqu'il en a déjà parlé.

M. Nadon suggère de ne pas revoir la structure du plan mais propose plutôt d'avoir une salle à l'intérieur, une serre, qui serait utilisée pour un jardin de fleurs de chaque pays.

Mme Miron répond que l'idée de récolte et de la terre était primordiale pour Mme Pruneau.

M. Montreuil indique que selon le président de l'Association des architectes, une construction d'un toit vert est initialement très coûteuse, l'entretien est problématique aussi et la façon dont on s'y prend actuellement pour le bâtir est un peu tordue.

M. Phillion explique qu'il y a actuellement plusieurs contraintes reliées à cette demande. Les plans de l'immeuble sont déjà faits. C'est un dossier qui a déjà été étudié et pensé longtemps. Le budget a déjà été prévu tout comme les espaces intérieurs.

M. Phillion évaluera l'impact de ce projet au niveau financier. Il rappelle que les plans sont sur base bénévole et qu'ils seraient difficilement modifiables. Monsieur Phillion va également vérifier la possibilité d'utiliser un terrain adjacent pour un jardin communautaire.

C) CAP SANTÉ OUTAOUAIS

Présentation de madame Monique Pellerin de l'organisme CAP Santé Outaouais pour son projet de collaboration entre la Commission Gatineau, Ville en santé et son organisme dans le cadre de la Journée du mieux-être et de l'entraide.

Mme Pellerin présente son projet de collaboration entre la Commission Gatineau, Ville en santé et CAP Santé Outaouais dans le cadre de la Journée du mieux-être et de l'entraide qui se tient pour la 5^e année consécutive, le dernier dimanche de février à la salle des fêtes de la Maison du citoyen. CAP Santé Outaouais chapeaute un réseau d'une quarantaine d'organismes d'entraide qui rejoint entre 1 500 et 2 000 personnes par semaine. M. Phillion a déjà participé à cette journée tout comme M. Montreuil l'a fait l'an dernier. Cette journée sert à s'outiller, s'informer et appuyer les groupes d'entraide. Des kiosques, conférence et activités hommages ont lieu gratuitement.

Mme Pellerin propose de poursuivre la collaboration entre la Ville et son organisme par :

1. Une participation d'un membre de la commission à l'activité Hommage en faisant une allocution en présence des entraidants et du public le 25 février 2007.
2. La mise en place d'un hyper lien sur le site de la Ville renvoyant au site de CAP Santé Outaouais (un hyper lien ciblé dans le temps).
3. Une déclaration publique de la municipalité (sous forme de conférence de presse) pour inviter la population à participer à la Journée du mieux-être et de l'entraide.
4. Une contribution financière de 500 \$ pour couvrir une partie du coût de location des salles (Salle des fêtes, Salle Lafontaine, Salle de presse, Salle Vanier): Leur dépense est de près de 1 000 \$.

Monsieur Phillion participera certainement à cette journée en y faisant une allocution.

Des démarches pour améliorer la visibilité de la division seront amorcées dès janvier avec les communications. Il pourrait être probable d'inclure un item : l'événement de la semaine. Selon Mme Lalande, il serait intéressant d'utiliser le site Internet pour informer la population de tout ce qui se passe à la Commission Gatineau, Ville en santé.

Monsieur Phillion précise qu'il est possible d'inviter les citoyens à participer à cette activité par l'intermédiaire du conseil municipal télédiffusé.

Mme Lemieux souligne qu'il est essentiel que l'accès à la Commission Gatineau, Ville en santé se fasse directement sur le portail de la Ville. Il est également important de mettre un lien en fonction de la journée de l'événement en tant que focus.

Mme Lalande précise que c'est déjà difficile de faire ressortir des événements sur le portail de la ville. Il serait d'autant plus intéressant de faire le lien directement à l'intérieur d'une section « événements » de la commission.

Monsieur Phillion indique que ce genre de demande (citation du maire dans un communiqué ou une déclaration publique) va un peu à l'encontre de notre politique municipale. Il serait plutôt possible pour Mme Pellerin de faire une demande de citation directement à un politicien, dont monsieur Phillion, afin de l'insérer dans leur propre communiqué sans que la Ville le fasse directement.

Les organismes subventionnés par la Ville ont des salles à moitié prix une fois par an. La seule possibilité est de demander des fonds du budget discrétionnaire d'un conseiller pour réserver une salle de plus. Monsieur Phillion rappelle que la Commission Gatineau, Ville en santé n'a pas de fonds alloués pour ce genre de demande. Une option future que Monsieur Phillion aimerait étudier est celle de mettre sur pieds une fondation Gatineau, Ville en santé qui serait un peu comme l'ancienne fondation Hull, Ville en santé. Cette institution permettrait de recevoir des dons et de faire des levées de fonds au nom de Gatineau, Ville en santé de façon à redistribuer cet argent à des projets ou organismes qui répondraient à nos indicateurs de santé et nos priorités d'actions.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 SEPTEMBRE 2006

Le procès-verbal est adopté tel quel par monsieur Montreuil.
Proposé par monsieur Nadon et adopté par monsieur Montreuil.

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 7 SEPTEMBRE 2006

Les suivis au procès-verbal du 7 septembre seront revus lors de la prochaine commission avec Linda Sabourin.

Madame Lalande et Mme Miron proposent que l'on poursuive les discussions concernant le plan d'action actuel au point 6 qui est déjà à l'ordre du jour.

Discussion concernant la fluoration de l'eau potable (point #5 du PV du 7 septembre 2006)

Mme Lemieux se demande où en est rendu le dossier.

Monsieur Phillion indique qu'en 2006, il y a eu plusieurs dossiers prioritaires et celui de la fluoration de l'eau potable n'était pas dans le plan d'action. Par contre, des démarches ont déjà été avancées. Entre autres, les travaux publics ont été en soumission afin de valider les coûts des nouveaux équipements de fluoration de l'eau.

Mme Lemieux indique qu'une présentation et discussion à la Commission Gatineau, Ville en santé étaient prévues afin de mieux démontrer et expliquer les avantages et inconvénients de la fluoration. Pour ce faire, une rencontre entre les membres de la santé publique et les fonctionnaires de la Ville devait être organisée par Mme Sabourin. Puisque cette rencontre n'a pas encore eu lieu, Mme Lemieux souhaiterait que Mme Sabourin en organise une prochainement afin de bien préparer la présentation qui serait offerte à la commission pour aider à formuler une recommandation. La santé publique attend une invitation afin de rencontrer les fonctionnaires de la ville.

6. SUIVI AU PLAN D'ACTION 2006

GALA HOMMAGE 2006

Madame Marcil fait la présentation du Gala hommage 2006. Elle remercie le comité organisateur du Gala hommage 2006 qui est composé de Mme Miron et de M. Nadon. L'avancement du projet se fait avec un grand succès. Le Gala aura lieu dimanche soir prochain le 26 novembre à la salle Odyssée de la Maison de la culture. Cette année, 30 candidatures ont été déposées et c'est un total de 14 d'entre elles qui ont été sélectionnées en tant que récipiendaire. La présentation des descriptifs des récipiendaires aura lieu durant le dîner afin que nous puissions choisir son coup de cœur. Le rôle de la commission consiste notamment à sélectionner le coup de cœur de la soirée selon les indicateurs de santé que s'est donnée la commission.

Mme Lalande précise que c'est notamment durant un lac-à-l'épaule que la commission avait identifié les indicateurs de santé afin de guider nos actions dans les projets de la Commission Gatineau, Ville en santé. Un coup de cœur est un projet qui nous a fait fondre. En plus de les faire connaître, c'est un coup de pouce supplémentaire qui leur est donné.

Mme Marcil ajoute que les gens qui ont choisi les récipiendaires sont les personnalités des médias suivantes : Mario Boulianne, Jade Montpetit, Yannick Boursier, André Soucy. Jade Montpetit et Mario Boulianne vont également animer la soirée. Par ailleurs, des invitations et billets pour cette soirée ont été envoyés la semaine dernière par la poste aux membres de la commission. Ceux qui seront présents seront invités à remettre un prix à un récipiendaire. Le Gala hommage 2006 réserve une participation spéciale à la Commission Gatineau, Ville en santé. En fait, nous avons mis de côté l'idée d'une chorégraphie de danse (faute de temps) afin de vous inviter à chanter le refrain de la prestation finale du Gala : « Et c'est pas fini ». Votre prestation sera vue en fait comme une ovation, un gala convivial!

DOSSIER DES DÉFIBRILLATEURS AUTOMATIQUES EXTERNES

Monsieur Phillion indique que le lundi 27 novembre prochain il y aura une conférence de presse annonçant l'installation des défibrillateurs dans les 11 arénas de la Ville de Gatineau et le début de la formation des employés cols bleus permanents et temporaires qui travaillent dans les arénas de la Ville de Gatineau.

Monsieur Phillion explique que la Fondation Michel Petit a rencontré les membres de la Commission Gatineau, Ville en santé avec leur projet d'installer des défibrillateurs dans tous les arénas de la Ville de Gatineau suite au décès du docteur Michel Petit. Tous les intervenants ont été rencontrés, un comité a été formé. Le conseil a adopté le tout. L'Agence de santé a défrayé le coût de formation tandis que la Ville a accepté de défrayer le coût en salaire des gens en formation. Une campagne d'information publique sera prochainement mise sur pied après avoir amassé les 20 000 \$ nécessaires.

Une levée de fonds en partenariat avec Réserve et Sélection et la Fondation Michel Petit a eu lieu jeudi le 16 novembre dernier. Celle-ci a permis d'amasser près de 5 000 \$. Monsieur Phillion indique que des rencontres avec le Casino devraient s'avérer positives prochainement. Grâce à la Fondation Michel Petit, qui a remis 11 défibrillateurs à la Ville de Gatineau, la Commission Gatineau, Ville en santé a eu le mandat de poursuivre l'évaluation de ce projet afin de voir à la possibilité de l'étendre aux différents services de police, pompier, etc.

Mme Marcil invite tous les membres de la commission au point de presse de lundi le 27 novembre prochain. Ce point de presse annoncera que l'installation des défibrillateurs dans les onze arénas de la Ville de Gatineau est complétée (24 novembre). Par ailleurs, le processus de formation des employés est en cours de réalisation (près de 50% le sont en ce moment). Il faut dire qu'en plus de donner la formation en défibrillation automatique externe, la Ville de Gatineau actualise également la formation des employés qui

n'étaient plus à jour dans leur secourisme général RCR. Le processus s'est donc allongé. Le Service des communications et relations publiques s'est joint dans l'organisation de cette conférence de presse puisqu'elle constitue un enjeu politique. Voici les locuteurs : monsieur le Maire, monsieur Philion, la Fondation et l'Agence de santé et des services sociaux.

Mme Miron aimerait savoir si la campagne d'information publique débute également lundi le 27 novembre. Monsieur Philion explique que mis à part les communiqués, nous ne sommes financièrement pas encore prêts à démarrer la campagne. Mme Miron rappelle l'importance de cette dernière selon le rapport de la Ville d'Ottawa. Par ailleurs, il ne faut pas mêler les saines habitudes de vie avec la campagne de défibrillation.

Mme Lalande précise que le lancement d'une campagne d'information publique est effectivement un dossier prioritaire, mais qu'il faut d'abord dresser un plan de communication solide initial. Par ailleurs, l'objectif est également d'amasser les 20 000 \$ le plus rapidement possible pour aller mettre en place ce plan de communication. D'autre part, lors de la présentation du budget, un 20 000\$ avait été indiqué pour la campagne d'information publique séparément du 20 000 \$ pour le défi 5-30. Il est donc possible qu'on reçoive un montant de la Ville pour nous aider dans tout ça.

Mme Marcil ajoute que M. St-Louis a déjà formé un groupe de gardiens de sécurité de son côté face à l'utilisation du défibrillateur automatique externe. Le chef des pompiers va également former ses employés pour qu'ils puissent utiliser le DEA s'ils sont, par exemple, les premiers arrivés sur les lieux de l'aréna et ce en partenariat avec la Fondation.

PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ

Mme Lalande explique le contexte du projet :

Il y a trois ans, un montant d'argent de la part du Ministère de la sécurité publique via le Réseau québécois de Villes et Villages en santé a été octroyé pour réaliser un projet pilote sur un diagnostic de la prévention de la criminalité dans notre communauté. On s'est associé avec le service de police pour ce dossier. Une des préoccupations premières de la Ville était de travailler également auprès de la prévention de la criminalité dans les écoles afin de mieux cerner les problématiques existantes et les organismes communautaires qui interviennent dans les milieux scolaires. La sécurité publique souhaitait une étude globale. C'est ainsi qu'une deuxième subvention a été remise à l'organisme Alternative-Outaouais (Kathie Desroches) pour faire ce diagnostic dans les écoles comme on le faisait dans la population en général. Une dernière ébauche vient de nous être remis par une consultante embauchée qui met en lumière le diagnostic par village urbain au niveau de la démographie de la population, des différentes actions posées dans chacun des villages urbains en lien avec la prévention de la criminalité, les organismes qui interviennent et les infrastructures qui sont en place.

Une copie sera remise à tous les membres de la commission lorsque le projet sera finalisé.

En 2004, une grande consultation a été faite auprès de la population pour connaître leur sentiment de sécurité dans la communauté. Ces informations sont également reprises et se retrouvent dans le diagnostic de prévention. Déjà, à l'interne, ce document sera utilisé de façon à mieux connaître les villages urbains et les milieux. Des recommandations sont également faites en lien avec le taux de criminalité et vers où on pourrait intervenir. On attend aussi les résultats des écoles afin de jumeler le tout. Les commissions scolaires étaient très impliquées dans le volet des écoles et sont satisfaites et intéressées par cet outil afin de mieux cibler les organismes qui peuvent vraiment leur être utile.

Mme Lemieux s'informe si le dépôt de ce rapport permettra de refermer la boucle des deux dernières subventions. Mme Lalande précise que oui et qu'au total, une des subventions fut de 40 000 \$ par année (donc 120 000 \$) et que l'autre fut de 50 000 \$ par année (donc 150 000 \$) pour trois ans. Mme Lemieux demande si ces documents seront également publics. Mme Lalande affirme qu'une discussion avec le Service des communications sera entamée prochainement et que ce document sera présenté au Réseau québécois de Villes et Villages en santé et au Ministère de la sécurité publique. Par ailleurs, le Réseau souhaite établir un diagnostic plus social et moins opérationnel que celui-ci. Cette avenue serait faite en fonction de la prévention. Une fois le diagnostic des écoles complété, une présentation sera faite à la Commission Gatineau, Ville en santé.

Monsieur Harel indique que le Service de police vient de démarrer une démarche de planification stratégique sectorielle au niveau du diagnostic de la criminalité. Un diagnostic 2007 avec des données démographiques à jour sera travaillé, et ce, en continuité avec les villages urbains. Une consultation des partenaires externes sera faite dont une auprès des organismes pour orienter les stratégies au niveau de la prévention de la criminalité.

Agathe mentionne qu'il y a une approche de faite avec l'Université du Québec en Outaouais de façon à voir s'ils seraient intéressés à évaluer sur une échelle de X ans la possibilité d'analyser les résultats concrets au niveau de la criminalité. Cette possibilité serait faite avec l'Alliance de recherche université-communauté et ses projets en amélioration sociale.

VIDÉO PARADISIO

Mme Marcil indique que le projet Vidéo paradisio est mis pour l'instant sur la glace puisque Sara Paré du CLSC nous a contacté en nous disant qu'ils n'ont pas reçu leur subvention et que plein de choses bougent en ce moment à l'interne. Ainsi, ils essaient de retransférer le dossier soit à un autre membre du CLSC ou à un autre partenaire. La TJO pourrait peut-être s'impliquer dans l'orchestration de ce vidéo ou le financer. Il faut rappeler que nous avons donné des fonds.

Mme Lalande rappelle que Manon Barbot, la réalisatrice, a été subventionnée par l'ONF et s'était donnée comme mandat de travailler avec les jeunes de la rue. Elle débarque en fait avec sa roulotte et les jeunes ont la possibilité de filmer leur réalité et ce qu'ils voient de leur ville. Ce film est produit, réalisé et monté. Il le présente dans les écoles ou auprès d'un conseil municipal pour montrer leur perception d'eux-mêmes et de leur ville. Au départ, la commission avait été approchée par le CLSC qui disait qu'avec 7 500 \$, surtout que c'est subventionné par l'ONF, on pouvait importer le concept chez nous. Entre-temps, ils ont perdu leur financement de l'ONF. Mme Barbot a cherché d'autres sources de financement sans succès. L'objectif était d'établir une communication entre les jeunes de la rue et le reste de la société. Le montant est toujours réservé pour l'an prochain en souhaitant que ça puisse se réaliser.

GATINEAU, MA VILLE AUX MILLE ET UN VISAGES

Mme Lalande explique que le projet avait été soumis à un prix d'excellence de l'Institut de l'administration publique du Québec. Parmi 100 projets de tous les ministères soumis au Québec, nous faisons partie des 3 finalistes. Le projet consistait en fait à remettre un appareil photo à 200 personnes du milieu (avec des organismes du milieu). On demandait aux gens de prendre en photo ce qu'ils voyaient de leur ville et de là, on leur demandait de choisir l'ultime photo en nous décrivant pourquoi. Les photos ont été développées et laminées et on en a fait une exposition itinérante dans les différents secteurs de la ville. Les gens ont demandé de faire un livre avec ces photos. Ce livre a été lancé lors du salon du livre et les personnes venaient pour dédicacer le livre (199 photos positives sur 200). Une copie du livre vous sera acheminée à tous.

Monsieur Phillion tient à souligner que la Commission Gatineau, Ville en santé a reçu une mention d'honneur lors du dernier colloque « Ville et Village en santé international francophone » qui a eu lieu dans les Laurentides. Plusieurs félicitations et honneurs pour la Commission Gatineau, Ville en santé. Il serait également intéressant d'envoyer au nom de la Commission Gatineau, Ville en santé, une lettre de félicitations à tous les participants du livre.

Mme Marcil ajoute que le prix coup de cœur de cette année au Gala hommage est une lithographie de la photo type du livre (quai des artistes).

7. PLAN D'ACTION 2007

Monsieur Phillion mentionne que lors de sa présentation au budget du plan d'action, toutes les demandes semblent avoir été acceptées. Il serait préférable d'attendre que Linda soit là pour la formation de comité de travail. Le plan d'action 2007 devrait être à l'ordre du jour de la prochaine commission.

8. VARIA

A) Congrès

Monsieur Nadon a beaucoup apprécié y assister. C'est dommage qu'on ne puisse pas avoir plus d'accessibilité aux membres à cette commission pour y assister. Ça donne un sens à ton implication. On y retrouve ce qui se fait ailleurs dont, les rues piétonnières. En France, ils ont le droit le droit de sortir deux fois par jour avec leur véhicule ou bien il y a un stationnement incitatif à l'extérieur. En plus, la livraison se fait à des heures prévues à cet effet. La popularité est énorme. À Gatineau, il serait intéressant d'en avoir avec un volet piétonnier là où il y a des villages urbains

Mme Lalande souligne que dans tout le volet des saines habitudes de vie, il y aura toute une réflexion à apporter vers où on veut aller, quels projets on veut prioriser, etc. On va travailler en comité de travail. Ça va être intéressant d'avoir une personne qui aura ce rôle.

B) Loi 16 – développement durable

Monsieur Nadon mentionne qu'une loi sur le développement durable a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale le 16 avril 2006. Le gouvernement actuel devra assurer un leadership majeur au niveau de l'environnement. La loi associe 16 principes de développement durable que l'on peut résumer en 3 parties:

- 1- Respect de la capacité des systèmes, des supports et d'écosystèmes
- 2- Efficacité énergétique et économique
- 3- Équité entre les individus et les communautés

La dimension humaine vient d'être ajoutée à cette loi. avant c'était simplement écologique. Cette loi s'applique à l'administration publique. Les municipalités seront éventuellement appelées à l'intégrer. Au lieu d'attendre qu'on soit obligé, est-ce qu'on peut tout de suite l'intégrer ? Des gestes concrets seront à poser collectivement plus tard. Monsieur Phillion y voit l'importance ; par contre, suggère qu'on y aille étape par étape.

C) Suivi de la loi 56

Monsieur Sanche : La loi 56 est l'obligation pour les municipalités de se doter d'un plan d'action qui favorise l'intégration et l'inclusion des personnes handicapées. Ce projet de loi a été voté par le conseil municipal en début juin.

Dans les recommandations, il y avait entre autres la formation d'un comité de suivi. Il y avait une volonté de faire de la Ville de Gatineau une ville inclusive. Il y avait également la volonté d'embaucher une personne à temps plein pour 3 ans pour, entre autres, faire l'inventaire des édifices municipaux vis-à-vis l'accessibilité. Un comité s'est formé pour faire en sorte qu'on souligne ce plan d'action là. La date retenue était le 3 décembre qui est en fait la Journée internationale des personnes handicapées telle que décrétée par l'organisation des Nations Unies. Une activité avait été prévue; celle de la remise des prix David (dépassement des personnes vis-à-vis l'intégration). Cette activité est notamment annulée pour des raisons de manque de ressources. Donc, on demanderait à la municipalité de demander au conseil municipal de souligner officiellement cette journée-là par une résolution au conseil municipal.

Nous aimerions que la Commission Gatineau, Ville en santé prévoit cette résolution :

« La Commission recommande au conseil municipal de poursuivre sa lancée pour faire de Gatineau une ville inclusive en proclamant tel les Nations Unies, le 3 décembre, Journée internationale des personnes handicapées ».

Proposé par monsieur Sanche et appuyé à l'unanimité

On aimerait que le conseil l'entérine.

Monsieur Sanche aimerait que lors du déjeuner du maire les conseillers demandent au maire de souligner dans son discours cette journée.

Monsieur Phillion et Agathe trouvent que c'est une belle initiative et reconnaissance. Cette année ce n'est pas possible d'y présenter cette résolution.

Monsieur Nadon ne pense pas que la déclaration au déjeuner du maire serait appropriée puisqu'il y a beaucoup de gens présents et les messages ne passent pas très bien. Monsieur Sanche dit que c'est important que ça se sache. Il faut que ça soit le 3 décembre (et non au Gala hommage). Si le maire prend la parole le 3, il faut qu'il le souligne. Monsieur Phillion va vérifier s'il peut intégrer ce message dans le discours du maire le 3 décembre.

D) Problème scolaire – Commission scolaire

Monsieur Montreuil aimerait revenir sur le fait de l'interdiction de fumer sur les lieux scolaires. Des problèmes avaient lieu dans le secteur d'Aylmer. Suite à une consultation auprès de la sécurité publique, ils ont eu l'idée de dessiner une ligne servant à délimiter le lieu où l'interdiction s'applique. Le problème a été réglé. La question est de voir si à l'hiver une ligne devra être mise sur pied également. Un comité a été formé.

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La réunion se termine à 12 h.

Proposé par M. Nadon, appuyé par Mme Miron.

Rédaction du procès-verbal

Julie Beauregard
Secrétaire

Signature du président de la Commission

Monsieur Pierre Phillion
Président,
Commission Gatineau, Ville en santé